

Ecole Nationale de
Formation Agricole,
Toulouse

Ecole Normale
Supérieure de
Cachan

ENTI (European
Network of
Territorial
Intelligence)

IUT de Provence

IUFM
d'Aix Marseille

Observatoire de
Haute-Provence -
CNRS

Observatoire
Education et
Territoires
(OET-OER)

Réserve Naturelle
Géologique de Haute
Provence

UMR ADEF,
Université de
Provence

UMR 208,
« Patrimoines
Locaux »,
Muséum National
d'Histoire Naturelle
Institut de recherche
pour le
développement

Colloque international

Education au développement durable et à la biodiversité :

concepts, questions vives, outils et pratiques

Appel à communications

IUT de Provence, Digne les Bains
20-22 octobre 2010

*Ce colloque est organisé en lien avec le programme ANR
(Agence Nationale de la Recherche - ANR-08-BLAN-0135)
ED2AO : Education au développement durable, appuis et obstacles*

Avec le soutien financier du Conseil Régional PACA, du Conseil Général des Alpes de Haute-Provence et de la Fondation Crédit Agricole

Thématique du colloque

Les notions de « développement durable » et de « biodiversité » sont aujourd'hui entrées dans les usages sociaux, et elles constituent sans nul doute des « questions vives » dans les sociétés contemporaines, comme en témoigne, après « l'année DARWIN 2009 », l'organisation de « l'année mondiale de la biodiversité 2010 ». Ces questions possèdent en effet une double particularité : elles sont largement présentes dans les débats publics, et elles soulèvent de très nombreuses controverses scientifiques.

De ce fait, la prise en compte des problématiques de la biodiversité ou du développement durable par l'enseignement et l'éducation pose de redoutables problèmes : incertitudes dans les champs scientifiques de référence, convictions sociales fortement établies, implication forte du politique, tout converge pour faire de tout acte d'enseignement autour de ces questions une entreprise risquée, alors que se multiplient les initiatives, les pratiques, les projets et les acteurs...

L'évolution des terminologies témoigne à elle seule d'un certain embarras des acteurs publics et privés de l'éducation : « éducation relative à l'environnement », éducation « au », « pour le » développement durable, sont des appellations non neutres, qui suscitent de vifs débats. Le choix du terme même d'« éducation », en affichant la volonté de dépasser le strict cadre d'un « enseignement », conduit à s'interroger sur cette subtile différence...

De plus, la pluralité des domaines scientifiques concernés interdit de confier à tel ou tel corps d'enseignants la responsabilité unique de cette « éducation ».

Enfin, l'existence de très nombreux acteurs privés (associatifs en particulier) à vocation militante interfère nécessairement avec l'action publique en la matière.

Le lancement en 2008 d'un programme de recherche ANR « Education au développement durable : appuis et obstacles » témoigne de la prise de conscience de l'importance des questions soulevées et des difficultés rencontrées. Ce colloque s'appuiera largement sur les travaux réalisés dans ce cadre.

Le 20 octobre se tiendra un symposium sur l'enseignement de la biodiversité. Les journées du 21 et 22 octobre seront consacrées aux débats sur l'éducation au développement durable.

Présentation du Symposium « Enseigner la biodiversité ? »

Responsables :

Yves Girault, Professeur de didactique des sciences, Muséum National d'Histoire Naturelle, UMR 208 « Patrimoines locaux » MNHN/IRD

Virginie Maris, Chargée de recherches en philosophie de l'environnement, UMR 5175 -CEFE, CNRS Montpellier

Thématique du symposium :

En 1992, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet de la Terre de Rio), le déclin de la biodiversité est devenu un enjeu prioritaire et il a conduit à l'adoption de la Convention sur la Diversité Biologique. Depuis, cette notion est devenue le concept-clef d'un grand nombre de programmes de recherche et on peut la considérer comme un objet frontière (Fujimara, 1992), mobilisant différents acteurs (agriculteurs, écologues, économistes, industriels, naturalistes, politiques...), qui débattent soit sur la notion de « patrimoine naturel » soit sur la nature et l'importance des biens fournis par la biodiversité en termes économiques et/ou sur l'évaluation des « services des écosystèmes ». Ce nouvel enracinement de la biodiversité dans une approche très economiciste et ressourciste de l'environnement, qui déstabilise parfois les professeurs de SVT, devrait interpeller les professeurs de philosophie, de sciences économiques et de géographie - mais aussi d'histoire, de technologie, de sciences économiques et sociales, d'économie-gestion, des différents niveaux des enseignements secondaires, voire les professeurs des écoles et de nombreux formateurs non scolaires. Il semble donc indispensable de « problématiser » le concept de biodiversité dans une perspective didactique.

Trois axes de réflexion sont proposés aux participants de ce symposium, et nous attendons donc des propositions de communication autour des thèmes suivants :

- **Analyse de divers programmes actuels d'éducation/enseignement (formel et informel) à la biodiversité** : il semble pertinent à cet égard de souligner dans quelle mesure ceux-ci reflètent les interrogations que les scientifiques jugent les plus importantes et /ou les préoccupations ou angoisses sociales que les citoyens ressentent comme les plus cruciales ;

- **Redéfinition d'une matrice conceptuelle**, en précisant un certain nombre de concepts (ressources, services écologiques...) et les liens qu'ils entretiennent pour constituer une ébauche de « curriculum » ;

- **Mise en évidence des rapports de force qui sous-tendent les débats actuels autour de la biodiversité**, pour distinguer clairement ce qui relève des savoirs et des valeurs.

Présentation des journées « Education au développement durable »

Responsables :

Yves Alpe, Maître de conférences en sociologie, Université de Provence, UMR ADEF

Alain Legardez, Professeur de Sciences de l'Education, Université de Provence, UMR ADEF

En lien avec le symposium sur l'enseignement de la biodiversité, ces deux journées s'organiseront autour des cinq axes suivants, les croisements d'axes étant bien entendu possibles. Les communications s'appuyant sur des exemples seront valorisées, et il sera tenu compte de la volonté des auteurs de faciliter le débat avec des « non-spécialistes » des disciplines concernées.

Axe 1 : Existe-t-il un (ou des) « curriculum(s) » pour une EDD ?

La sociologie et les sciences de l'éducation ont recours au concept de « curriculum » pour désigner l'ensemble des contenus, des procédures et des tâches scolaires, socialement validé et hiérarchisé, qui caractérise une matière scolaire faisant l'objet d'un enseignement. Sans entrer dans les débats – nombreux- autour de la notion même de curriculum, cette approche peut aider à formuler des questions fondamentales :

- Existe-t-il une « matrice conceptuelle » du DD, qui permettrait de fonder une EDD ? Existe-t-il, au moins, un consensus minimum à ce sujet ?
- Quels sont les contenus (le « référentiel » ?) sur lesquels s'appuie l'EDD ? Sont-ils les mêmes partout ?
- Comment sont légitimés les contenus de l'EDD ? Par leur validité scientifique, leur utilité sociale, par le poids d'une institution, d'un groupe de pression ... ?
- Que peut apporter une approche épistémologique critique à la réflexion sur la construction d'une EDD ?
- L'EDD fait-elle appel à des savoirs, des compétences, des valeurs ? Quelle est leur part relative, et quels sont les effets éventuels des choix en la matière sur les contenus et les stratégies pédagogiques ?
- Quelle place de l'EDD dans les contenus disciplinaires ?
- ...

Axe 2 : Intelligence territoriale, EDD et écocitoyenneté

De très nombreux travaux ont souligné le lien entre développement durable et développement local, et de nombreux acteurs s'appuient sur la dimension locale du développement pour entrer dans une EDD. De ce point de vue, l'émergence et le très rapide développement du champ de l'intelligence territoriale fournissent de nouveaux outils et de nouveaux points de vue pour penser la relation entre territoire et développement durable. En particulier, la reconnaissance de la place des acteurs locaux dans les processus de développement, et l'attention portée par l'intelligence territoriale aux questions de citoyenneté et de démocratie participative semblent faire écho à des préoccupations souvent rencontrées dans le champ de l'EDD. En effet, quels que soient les choix éthiques, théoriques et épistémologiques qui sous-tendent les projets d'EDD, la question de la citoyenneté est nécessairement présente : la recherche de la « durabilité » suppose une évolution des

comportements, mais aussi des modes de gouvernance – et ceci ne peut se faire sans une participation active des citoyens. L'éducation à de nouvelles formes de citoyenneté ne peut se concevoir sous la forme d'une simple transmission de savoir à des apprenants passifs, elle renvoie donc aux débats sur la « co-construction » des savoirs.

Questions possibles :

- Les outils de l'intelligence territoriale (IT) sont-ils utilisables dans une EDD ?
- La « didactique du territoire », une entrée dans l'EDD ?
- Expertise citoyenne, IT et EDD
- La co-construction de savoirs comme outil de l'EDD
- EDD, éducation civique, éducation citoyenne, éducation aux choix...
- Vers une identité « écocitoyenne » ?
- ...

Axe 3 : Les représentations sociales du développement durable : appui ou obstacle à l'EDD ?

Les recherches sur les représentations sociales ont déjà apporté beaucoup à la didactique des disciplines scolaires, et à la compréhension des processus d'enseignement / apprentissage. Dans un domaine où les débats sont particulièrement vifs, elles semblent constituer une approche intéressante, notamment pour aider à repérer des obstacles mais aussi des appuis à l'EDD et, plus généralement, à des enseignements et à des formations (scolaires et non-scolaires) concernant des questions liées aux environnements. L'étude de l'évolution des représentations sociales (ou des systèmes de représentations-connaissances) sur ces questions peut également éclairer les praticiens sur l'efficacité de leurs stratégies d'enseignement ou de formation.

Questions possibles :

- Un premier bilan des travaux sur les représentations sociales du développement durable ;
- Représentations sociales des élèves / des enseignants ;
- Comment appuyer une EDD sur l'analyse préalable des représentations ?
- Comment « mesurer » l'évolution de représentations sociales sur des questions liées aux environnements ?
- ...

Axe 4 : EDD et « bonnes pratiques »

Les recherches sur les « bonnes pratiques » sont devenues courantes dans tous les domaines, et elles génèrent très souvent des préconisations – qui en sont parfois les objectifs explicites. On les trouve aussi bien dans les projets des associations que dans les grands programmes européens.

Tout acte d'éducation peut comporter des objectifs en terme d'évolution des apprenants. Mais peut-on assimiler un projet d'éduquer avec le projet de transformer des comportements ? Compte tenu des conséquences possibles pour la société, certaines questions mériteraient d'être approfondies :

- Qui décide qu'une pratique est « bonne », quels sont les critères de ce jugement, et comment l'EDD doit-elle les prendre en charge ?
- Qui évalue les évaluateurs, autrement dit, quelles sont les procédures d'évaluation d'une pratique jugée « bonne » ?
- Une « pratique », quelle qu'elle soit, peut-elle faire l'objet d'un enseignement ? Relève-t-elle d'une « éducation » ?
- Quels sont les savoirs validés sur lesquels reposent ces « bonnes pratiques » ?
-

Axe 5 : Didactique des questions environnementales socialement vives

Les travaux menés depuis plus d'une décennie sur les « questions socialement vives » ont porté soit sur des « questions scientifiques, socialement vives » (OGM, biotechnologies, génie génétique ...), soit sur des « questions sociales, socialement vives » (monnaie, entreprise, mondialisation, guerres, identités ...). Ils ont cherché à éclairer la « vivacité » de ces questions dans la société et dans les références des savoirs scolaires ou de formation. Une partie des travaux actuels porte désormais sur des questions de didactique des enseignements scolaires ou non scolaires liées aux relations des sociétés humaines à leurs environnements. D'autres travaux ont pour objet d'analyser des modalités didactiques spécifiques (débat, jeu de rôles, études de cas...) afin notamment d'identifier des freins ou des atouts possibles mais aussi dans la perspective de développer les capacités argumentatives des élèves et de favoriser un engagement "éco-citoyen". Cette évolution pose des problèmes partiellement nouveaux :

- Peut-on maintenir la distinction initiale entre QSV scientifiques et QSV sociales pour des études portant sur des enseignements et des formations aux environnements ?
- Comment émergent des savoirs interdisciplinaires et hybrides entre sciences expérimentales et sciences humaines ? Comment ces savoirs circulent et migrent dans les différentes disciplines scolaires ? Quels acteurs et jeux d'acteurs dans ce processus de production de références ?
- Quelle synergie entre enseignements scolaires et non scolaire (associatif ...) ?
- Quelles sont les caractéristiques des différentes stratégies didactiques spécifiques qui sont mises en oeuvre ? Quels outils didactiques pour étudier des enseignements et des formations sur des questions environnementales controversées ?
- Le débat est-il encore un outil privilégié pour l'EDD, l'ERE ?

....

NB : les organisateurs se réservent la possibilité de réorganiser la répartition par axes des communications.

Calendrier

Propositions de communications à adresser **avant le 1^{er} mars 2010** :

Nom prénom, statut, institution de rattachement

5 mots-clés

6000 signes maximum (espaces compris).

(Préciser : symposium « biodiversité » ou n° de l'axe)

Réponse du comité scientifique : avant le 1^{er} juin 2010

Les communications retenues devront parvenir sous leur forme définitive (format Word / rtf) avant le 15 septembre 2010, accompagnées de l'inscription au colloque et du règlement. Elles devront être accompagnées d'un résumé en français et en anglais, et ne pas dépasser 45 000 signes (espaces compris). Ne seront acceptées que les communications conformes aux prescriptions.

Toutes les communications doivent être adressées exclusivement à l'adresse suivante : colloque-eddb@univ-provence.fr

Les informations relatives au colloque seront disponibles sur le site du colloque (<http://sites.univ-provence.fr/colloque-eddb/>) à partir de février 2010.